

Québec, le 6 juillet 2026

Monsieur Simon Léveillé
Porte-parole, Ingénieur
Service de l'eau - Ville de Montréal
simon.leveille@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ9

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **8 juillet à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ9

1. En séance publique, l'Arrondissement d'Achthaus-Cartierville a mentionné que le service de l'environnement de la Ville de Montréal est responsable du développement de l'accès aux berges et que l'accès à l'eau est souhaité (Valérie Simard, DT3, p. 25).
 - a) Le budget 2026 de la CMM prévoit 57,5 M\$ pour la bonification de la [Trame verte et bleue du Grand Montréal](#). Le tronçon de la rivière des Prairies compris entre le pont Viau et le pont Papineau-Leblanc fait-il partie des secteurs qui pourraient bénéficier de cette bonification? Le cas échéant, quels sont les projets prévus et leurs échéanciers?
 - b) Le secteur de la rivière des Prairies compris entre le pont Viau et le pont Papineau-Leblanc fait-il partie d'une planification à court ou moyen terme pour le développement de l'accès aux berges ou à l'eau?